



## Avenant au Procès verbal du CA n° du 05 /10/2023

Vote ayant lieu le 06/10/2023, Mélissa MIGNOT étant parti avant la fin du CA le 05/10/2023.  
Nombre de page:1

### Sont présentes:

- Mélissa MIGNOT Chargée de communication
- Magalie CHARNIER Présidente
- Muriel DISDIER membre du CA
- Lysiane VAQUERO Coprésidente et secrétaire

### **Demande de pouvoir de négociation avec les prestataires et partenaires élargie aux dirigeants**

- Les membres dirigeants de l'association à Magalie CHARNIER, Mélissa MIGNOT et Lysiane VAQUERO sollicitent auprès du CA un élargissement de leur pouvoir de négociation avec les prestataires et les partenaires concernant les questions budgétaires et financières sur les événements .  
Exemple : qu'elles puissent négocier un bonus, une réduction ou autre pour nos bénéficiaires sur leurs ateliers, animations, produits tarifés sur nos événements ?  
Sans à avoir à solliciter le CA.
- Magalie CHARNIER vote oui.
- Muriel DISDIER vote oui.
- Mélissa MIGNOT vote oui.
- Lysiane VAQUERO vote oui

Le procès verbale et son avenant sont adoptés à l'unanimité.

Magalie CHARNIER  
Présidente

Lysiane VAQUERO  
Coprésidente  
et Secrétaire général



## **Procès verbal du CA extraordinaire n°3 du 17/08/2023**

### **Sont présentes:**

- Mélissa MIGNOT Chargée de communication
- Magalie CHARNIER Présidente
- Fabienne DUPOND Trésorière/Comptable
- Muriel DISDIER membre du CA
- Lysiane VAQUERO Coprésidente et secrétaire

### **Début de la réunion 20H11.**

1- Validation des articles 11 et 12 :

- Magalie CHARNIER vote oui.
- Muriel DISDIER vote oui.
- Fabienne DUPOND vote oui mais précise une petite modification corrigée immédiatement par Mme Lysiane VAQUERO.
- Mélissa MIGNOT vote oui.
- Lysiane VAQUERO vote oui

Les articles sont donc intégrés au règlement intérieur de l'association.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

### **Fin des débats 20H20 .**

Magalie CHARNIER  
Présidente

Lysiane VAQUERO  
Coprésidente  
et Secrétaire général



# ASSOCIATION BIEN-NAÎTRE EN FAMILLE

## Procès verbal du CA n°7 du 13/06/2023

Sont présentes:

Membres du bureau :

**Magalie CHARNIER** La Présidente de l'association

**Lysiane VAQUERO** Coprésidente et secrétaire

**Melissa MIGNOT** Chargée de communication

**Delphine BELLE** Secrétaire adjointe

### Ouverture des débats 12h51

1/ Présentation de Mme Fabienne DUPONT pour le poste de trésorière comptable :

Mme Lysiane VAQUERO présente Mme Fabienne DUPONT aux membres du bureau et propose sa candidature au poste de trésorière comptable.

Cette dernière bientôt à la retraite propose d'occuper le poste jusqu'à février 2024 (date d'anniversaire de l'association) en attente d'un candidat plus jeune. Elle s'engage à rester tant que l'association n'a pas trouver de nouveau candidat.

La proposition est soumise à un vote à main levée.

La candidature de Mme Fabienne Dupont est validée à l'unanimité.

2/ Etudier et valider la proposition de clause supplémentaire au règlement intérieur concernant les droits et les devoirs d'un membre de l'association prestataire marchand:

Cette proposition vise à simplifier et encadrer de futur partenariat avec des prestataires marchand lors de prochains événements.

Delphine BELLE demande des précision concernant la redevance publique dont s'acquitteront désormais les dits prestataires.

Les précisions sont apportées par Magalie CHARNIER et Lysiane VAQUERO.

Des précisions sont aussi apportées sur l'obligation de ces prestataires d'être assurés en leur nom.

Lysiane VAQUERO précise aussi qu'ils auront le choix entre payer un droit d'inscription aux événements sur lesquels ils interviennent ou d'adhérer à l'association.

Lysiane VAQUERO demande à ce que des mesures soient prises concernant les prestataires qui ne jouent pas le jeu de la communication partagée comme indiquée dans le règlement intérieur. Par exemple l'obligation de faire apparaître le logo de l'association sur tous les supports de communications du prestataire partenaire. Elle propose comme sanction que le prestataire ne puisse renouveler son adhésion l'année suivante.

Magalie CHARNIER demande alors l'avis de Mélissa MIGNOT et de Delphine BELLE.

Une solution est proposée :

Mélissa MIGNOT sera en charge de mener 3 actions afin d'accompagner le prestataire en cas de difficultés.

Cette dernière propose aussi de mettre en place des groupes de travail autour de difficultés telles que d'importer un logo etc ...

La proposition est soumise à un vote à main levée :

Elle est validée à l'unanimité.

### 3/ Recherche de banque :

-

Magali CHARNIER et Lysiane VAQUERO proposent la banque populaire, celle-ci étant bien représentée dans les milieux associatifs.

La proposition est soumise au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Lysiane VAQUERO propose de les contacter ce jour ou le 14/06/23 selon ses disponibilités.

### 4/ Définition d'un agenda pour l'été :

Mme CHARNIER a intégré l'agenda sur le site de l'association.

Ortense Nature propose d'animer des ateliers mensuels à partir du mois de juillet 2023.

Elle s'engage à communiquer à Mélissa MIGNOT les prochaines dates sous 3 semaines/ un mois. L'association QUIETUDE commencera en septembre avec la mise en place d'un atelier et d'une conférence par mois.

Les difficultés rencontrées avec CRAYOELLE et Heidi Mélodie sont évoquées.

Magalie CHARNIER propose de contacter CRAYOELLE et Lysiane VAQUERO de rencontrer Heidi Mélodie.

### 4/ Discussions autour des dossiers de demande de subventions et des actions à mener :

Lysiane VAQUERO met en avant l'importance et la lourdeur de monter de tels dossiers ainsi que la

nécessité d'être bien préparés pour monter les premiers.  
La nécessité d'organiser un agenda pour de futur groupe de travail est posée.  
Celui-ci est à définir en fonction des contraintes de chacun.

5/Prochaines dates pour les CA de l'été:

Jeudi 29/06/23 12h30-13h30.

Jeudi 20/07/23 12h30-13h30.

Mme lysiane VAQUERO propose d'inviter Mr Gérard VAQUERO pour nous aider sur le sujet des dossiers de subvention.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Jeudi 10/08/23 12h30-13h30.

Jeudi 31/08/23 12h30-13h30.

6/ Divers:

Propositions diverses autour de potentiels partenaires et financeurs

### **Fin des débats à 14h19h.**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

La présidente remercier les membres présents.

Pièces jointes: compte rendu financiers de l'évènement du 02/04/2023.

### **SIGNATURES:**

La Présidente  
Magalie CHARNIER



La Secrétaire générale et co-présidente  
Lysiane VAQUERO



La secrétaire adjointe  
Delphine Belle



 SIGNED VIA ILOVEPDF

 SIGNED VIA ILOVEPDF

 SIGNED VIA IL

CE77E4E4-11E5-47B2-B007-CCD94C4B9D9E CE77E4E4-11E5-47B2-B007-CCD94C4B9D9E 797C8DEE-A9F9-4F4E-AE17-

Le procès verbale est adopté à l'unanimité.



# ASSOCIATION BIEN-NAÎTRE EN FAMILLE

## Procès verbal du CA n°7 du 13/06/2023

Sont présentes:

Membres du bureau :

**Magalie CHARNIER** La Présidente de l'association

**Lysiane VAQUERO** Coprésidente et secrétaire

**Melissa MIGNOT** Chargée de communication

**Delphine BELLE** Secrétaire adjointe

### Ouverture des débats 12h51

1/ Présentation de Mme Fabienne DUPONT pour le poste de trésorière comptable :

Mme Lysiane VAQUERO présente Mme Fabienne DUPONT aux membres du bureau et propose sa candidature au poste de trésorière comptable.

Cette dernière bientôt à la retraite propose d'occuper le poste jusqu'à février 2024 (date d'anniversaire de l'association) en attente d'un candidat plus jeune. Elle s'engage à rester tant que l'association n'a pas trouver de nouveau candidat.

La proposition est soumise à un vote à main levée.

La candidature de Mme Fabienne Dupont est validée à l'unanimité.

2/ Etudier et valider la proposition de clause supplémentaire au règlement intérieur concernant les droits et les devoirs d'un membre de l'association prestataire marchand:

Cette proposition vise à simplifier et encadrer de futur partenariat avec des prestataires marchand lors de prochains événements.

Delphine BELLE demande des précision concernant la redevance publique dont s'acquitteront désormais les dits prestataires.

Les précisions sont apportées par Magalie CHARNIER et Lysiane VAQUERO.

Des précisions sont aussi apportées sur l'obligation de ces prestataires d'être assurés en leur nom.

Lysiane VAQUERO précise aussi qu'ils auront le choix entre payer un droit d'inscription aux événements sur lesquels ils interviennent ou d'adhérer à l'association.

Lysiane VAQUERO demande à ce que des mesures soient prises concernant les prestataires qui ne jouent pas le jeu de la communication partagée comme indiquée dans le règlement intérieur. Par exemple l'obligation de faire apparaître le logo de l'association sur tous les supports de communications du prestataire partenaire. Elle propose comme sanction que le prestataire ne puisse renouveler son adhésion l'année suivante.

Magalie CHARNIER demande alors l'avis de Mélissa MIGNOT et de Delphine BELLE.

Une solution est proposée :

Mélissa MIGNOT sera en charge de mener 3 actions afin d'accompagner le prestataire en cas de difficultés.

Cette dernière propose aussi de mettre en place des groupes de travail autour de difficultés telles que d'importer un logo etc ...

La proposition est soumise à un vote à main levée :

Elle est validée à l'unanimité.

### 3/ Recherche de banque :

-

Magali CHARNIER et Lysiane VAQUERO proposent la banque populaire, celle-ci étant bien représentée dans les milieux associatifs.

La proposition est soumise au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Lysiane VAQUERO propose de les contacter ce jour ou le 14/06/23 selon ses disponibilités.

### 4/ Définition d'un agenda pour l'été :

Mme CHARNIER a intégré l'agenda sur le site de l'association.

Ortense Nature propose d'animer des ateliers mensuels à partir du mois de juillet 2023.

Elle s'engage à communiquer à Mélissa MIGNOT les prochaines dates sous 3 semaines/ un mois. L'association QUIETUDE commencera en septembre avec la mise en place d'un atelier et d'une conférence par mois.

Les difficultés rencontrées avec CRAYOELLE et Heidi Mélodie sont évoquées.

Magalie CHARNIER propose de contacter CRAYOELLE et Lysiane VAQUERO de rencontrer Heidi Mélodie.

### 4/ Discussions autour des dossiers de demande de subventions et des actions à mener :

Lysiane VAQUERO met en avant l'importance et la lourdeur de monter de tels dossiers ainsi que la



nécessité d'être bien préparés pour monter les premiers.  
La nécessité d'organiser un agenda pour de futur groupe de travail est posée.  
Celui-ci est à définir en fonction des contraintes de chacun.

5/Prochaines dates pour les CA de l'été:

Jeudi 29/06/23 12h30-13h30.

Jeudi 20/07/23 12h30-13h30.

Mme lysiane VAQUERO propose d'inviter Mr Gérard VAQUERO pour nous aider sur le sujet des dossiers de subvention.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Jeudi 10/08/23 12h30-13h30.

Jeudi 31/08/23 12h30-13h30.

6/ Divers:

Propositions diverses autour de potentiels partenaires et financeurs

### **Fin des débats à 14h19h.**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

La présidente remercier les membres présents.

Pièces jointes: compte rendu financiers de l'évènement du 02/04/2023.

### **SIGNATURES:**

La Présidente  
Magalie CHARNIER



La Secrétaire générale et co-présidente  
Lysiane VAQUERO



La secrétaire adjointe  
Delphine Belle



 SIGNED VIA ILOVEPDF

 SIGNED VIA ILOVEPDF

 SIGNED VIA IL

CE77E4E4-11E5-47B2-B007-CCD94C4B9D9E CE77E4E4-11E5-47B2-B007-CCD94C4B9D9E 797C8DEE-A9F9-4F4E-AE17-

Le procès verbale est adopté à l'unanimité.



# ASSOCIATION BIEN-NAÎTRE EN FAMILLE

## Procès verbal du CA n°8 du 13/06/2023

Nombre de page 3.

Sont présentes:

Membres du bureau :

**Lysiane VAQUERO** Coprésidente et secrétaire

**Melissa MIGNOT** Chargée de communication

**Delphine BELLE** Secrétaire adjointe

Invité :

**Romain SONZOGNI**

### Ouverture des débats 12h51

1/Définir le partage des missions pour l'organisation des évènements à venir :

*- 1<sup>er</sup> évènement août 2023 «la semaine de de l'allaitement»:*

- **Mélissa** est chargé de la prise de contact avec les potentiels partenaires sur cette semaine.

Projet : recueillir des informations, des supports d'information et de sensibilisation à relayer, ainsi que les évènements déjà organisés dans le départements par d'autres collectivités ou organismes.

Proposer à ces organismes ou prestataire un partenariat. **Voir avec les prestataires de l'association qui souhaitent collaborer.**

- **Delphine** est chargée de rechercher et recueillir des informations et des articles et ressources pédagogiques auprès du Codes et sur le web. Constituer un dossier à diffuser. Obtenir des flyers à distribuer. En partenariat avec **Delphine fée des merveilles** Préparer une fiche pratique nutrition de la maman allaitante.
- **Lysiane** : coordonner est rassembler les éléments.

*- 2<sup>ème</sup> évènements septembre 2023 «Vide grenier géant de septembre»:*

- Collecter des objets à vendre au profit de l'enveloppe famille précaire de l'association.
- **Delphine** propose de voir avec son amie Morgane.

Association Bien-naître En Famille loi 1901 - 86 avenue d'Embrun 05000 GAP

mail:biennaitrenfamille05@gmail.com - tél: 07 66 28 60 21 /06 42 53 99 19

<https://www.biennaitreenfamille.org> - N°RNA: : W044006783

SIREN : 923628283

- **Lysiane** va reprendre contacte avec Muriel DISDIER qui est à l'initiative du projet .
- **Mélissa** :Faire un appel à bénévolat pour la tenue du stand de cette journée et faire la diffusion et la communication de l'évènement.
- **Lysiane et Mélissa** Organiser la conférence avec YASHI ( voir avec La Grande Librairie).

**- 3ème évènements «solidaire d'Octobre Rose» octobre 2023: ( Magalie sera peut-être revenu de congés maternité et se joindra à l'équipe)**

- **Lysiane** :reprendre contacte avec la ligue contre le cancer.  
S'inscrire sur Hello ASSO à la campagne d'octobre Rose comme partenaire.  
(En attente de la finalisation de compte bancaire pour obtenir l'IBAN)  
**Voir avec les prestataires de l'association qui souhaitent collaborer.**
- **Delphine et Mélissa** : Collecter de différents contenus d'informations et de sensibilisation avec le CODES, diffusion sur le web et distribution de flyers ( appel bénévolat).
- **Mélissa et Lysiane** : Conférence avec QUIETUDE et HARMONY ESSENCIEL à organiser voir avec La Grande Librairie.

**«Spectacle de Magie avec Gille LEVÊQUE»:**

- **Delphine et Lysiane (Magalie)**: trouver une salle et revenir vers lui.  
Piste: LA RUCHE ou le CLCV.
- **Mélissa**: communication web et papier de l'évènement.

**- 4ème évènement Novembre 2023 «mois dédié à la lutte contre les violences intrafamiliales»:**

- **Lysiane** prise de contacte avec le CIDFF dès septembre. Partenaire : **LA PASSERELLE DES PARENTS.**  
**Voir avec les prestataires de l'association qui souhaitent collaborer.**
- **Delphine et Mélissa ( Magalie)** :Même organisation que pour OCTOBRE ROSE.

**- 5ème évènements «L'arbre de Noël» pour le 17 décembre :**

Association Bien-naître En Famille loi 1901 - 86 avenue d'Embrun 05000 GAP  
 mail:biennaitrenfamille05@gmail.com - tél: 07 66 28 60 21 /06 42 53 99 19  
<https://www.biennaitreenfamille.org> - N°RNA: : W044006783  
 SIREN : 923628283

## **Dés le mois d'août commencer l'organisation.**

- Voir avec Hello ASSO pour aide de financement.
- **Delphine, Mélissa et Lysiane (Magalie)** : Chercher des cadeaux pour les enfants des adhérents.
- Voir avec Heïdi Mélodie pour l'animation et avec Gilles Levêques.
- Atelier biscuit de Noël le 16/12/2023 avec Delphine fée Des Merveilles, voir avec Les cookies de Sandra également.
- Piste du lieu: La Ruche, Zonne 22.
- Prendre contact avec Géant Casino et Jour de Fête.  
- 6émé évènement février 2024 «Assemblée Générale»

## 2/ Organiser les groupes de travail sur les demandes de subventions :

1. 1<sup>er</sup> groupe le mardi 4 juillet PM : Lysiane, Mélissa et voir avec Fabienne.
2. 2<sup>ème</sup> groupe le mardi 11 juillet PM:  
Lysiane et Delphine ( voir avec Fabienne)
3. 3<sup>ème</sup> groupe le mardi 18 juillet PM en présence de M Gérard VAQUERO :  
Lysiane, Mélissa, Delphine et (voir avec Fabienne)
4. 4<sup>ème</sup> groupe le jeudi 27 juillet PM:  
Lysiane, Delphine , Mélissa et voir avec Fabienne.
5. Si besoin poser les date pour août.

## 3/ Divers:

Delphine a dû quitter le débat à 13H37.  
Faire le point avec Fabienne mardi prochain.

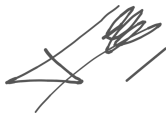
Association Bien-naître En Famille loi 1901 - 86 avenue d'Embrun 05000 GAP  
mail:biennaitrenfamille05@gmail.com - tél: 07 66 28 60 21 /06 42 53 99 19  
<https://www.biennaitreenfamille.org> - N°RNA: : W044006783  
SIREN : 923628283

**Fin des débats à 13h51.**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.  
La présidente remercie les membres présents.

**SIGNATURES:**

La Secrétaire générale et coprésidente  
Lysiane VAQUERO



La secrétaire adjointe  
Delphine Belle

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Association Bien-être En Famille loi 1901 - 86 avenue d'Embrun 05000 GAP  
mail:biennaitrenfamille05@gmail.com - tél: 07 66 28 60 21 /06 42 53 99 19  
<https://www.biennaitreenfamille.org> - N°RNA: : W044006783  
SIREN : 923628283

Association Bien-être En Famille loi 1901 - 86 avenue d'Embrun 05000 GAP  
mail:biennaitrenfamille05@gmail.com - tél: 07 66 28 60 21 /06 42 53 99 19  
<https://www.biennaitreenfamille.org> - N°RNA: : W044006783  
SIREN : 923628283



# ASSOCIATION BIEN-NAÎTRE EN FAMILLE

## Procès verbal du CA n°9 du 20/07/2023

Nombre de page 3.

Sont présentes:

Membres du bureau:

**Lysiane VAQUERO Coprésidente et secrétaire**  
**Delphine BELLE Secrétaire adjointe**  
**Fabienne DUPONT Trésorière comptable**  
**Muriel DISDIER membre du CA en visio.**

### Ouverture des débats 12h50

## **1/ Présentation de la nouvelle formule Coup de Pouce ainsi que la nouvelle formule prestataire.**

### ● La formule Coup de Pouce.

En concertation lors de groupe de travail autour des demandes de subventions Mme VAQUERO et Mme BELLE ont choisi de proposer une formule simplifiée autour du Quotient familial de la mairie et de ne plus se baser que sur un seul indicateur.

Ce qui donne dans les faits pour les adhérents les plus démunis de l'association une prise en charge totale via cette enveloppe avec un investissement symbolique d'1€ pour l'adhérent.

Pour les adhérents ne remplissant pas ces critères la formule reste inchangée avec un tarif préférentiel chez les prestataires adhérents.

Proposition soumise au vote à main levée.

Proposition acceptée à l'unanimité.

### ● Nouvelle formule prestataires

Lors de groupe de travail autour des demandes de subventions, Mme VAQUERO et Mme BELLE se sont

aperçues que les conditions tarifaires pouvaient être injustes pour les prestataires en fonction de leur tarifs

et de leur activité.

Le tarif d'origine proposant une remise de 25% quelque soit la prestation.

Elles ont donc proposé une tarification pouvant aller jusqu'à 25% à la discrétion du prestataire avec une

grille reprenant les tarifs révisés de chaque prestataire disponible et consultable sur le site Bien naître en Famille.

Proposition soumise au vote à main levée.



Proposition acceptée à l'unanimité.

## **2/ Proposition d'une réunion prestataires pour septembre 2023.**

L'idée d'une réunion pour créer de la cohésion au sein des prestataires adhérents est bien accueillie. Une réunion sera donc organisée la dernière semaine de septembre. Une date doit être choisie.

## **3/ Comptabilité**

Mme Dupont présente un premier travail sur le compte de l'association et exprime quelques difficultés :

- Factures manquantes
- Factures prises en charges par plusieurs personnes
- Dette de 350€ que doit reverser Magie de bébé qui hébergeait l'association le temps que celle ci ait son propre compte.
- Dette envers La passerelle des parents à assainir.

L'association a pour l'instant une comptabilité de fait un peu bancal.

Mme VAQUERO doit revenir vers Mme Dupont avec un certain nombre de facture qu'elle a en archivage.

## **4/Questions diverses.**

- Mme DISDIER exprime le besoin d'avoir plus d'informations concernant les professionnels adhérents de l'association.

Mme VAQUERO lui propose de se rapprocher du site internet de l'association qui centralise toutes ces données.

- La question de la prise en main des outils proposés est soulevée par Mme VAQUERO. Il s'avère que pour l'instant les divers prestataires ont besoin de prendre le temps pour s'approprier les outils mis à disposition.

Mme DUPONT rappelle que l'association est toute jeune et qu'il faut être un peu patient.

- La création d'une newsletter est proposée avec une régularité mensuelle.

La question de la temporalité est évoquée et il est décidé de faire une pause dans la communication et les événements pour les périodes de Décembre/Janvier ainsi que du 15 Juin jusqu'à fin août périodes où les gens sont moins disponibles.

Un calendrier sera établi pour l'année.

- La question du reskilling mécénat est évoquée, pour l'instant l'association est dans l'attente de la réponse. Dans l'optique d'une réponse positive, l'association deviendrait tutrice de Mme MIGNOT actuellement chargée de communication pour Bien naître en famille, dans le cadre de son projet de reconversion.

● La fête des familles est évoquée. En effet cette année, elle n'a pas pu avoir lieu pour cause de météo.

Il est décidé d'avoir des plans de secours pour l'année prochaine afin qu'elle puisse avoir lieu.

● La question du manque de présence bénévole des prestataire est traitée.

Mme DISDIER propose de dédramatiser ce point, de lister les projets en y associant la réalité horaire.

Par exemple: groupe de travail autour d'une question 2h pour le mois de juin.

**13h58 Mme DISDIER quitte les débats.**

**14h00 Clôture des débats.**

Procès verbale rédigé par Mme Lysiane VAQUERO et corrigé et édité par Mme Delphine BELLE.

**Signatures :**

**Mme L. VAQUERO**

Coprésidente et secrétaire générale



SIGNED VIA ILOVEPDF  
355D4332-4BA2-4C28-9A88-D6199F5BE5DC

**Mme D.BELLE**

Secrétaire adjointe



SIGNED VIA ILOVEPDF  
6F101C1A-D39F-4898-8826-354B

Le procès verbale est adopté à l'unanimité.



# ASSOCIATION BIEN-NAÎTRE EN FAMILLE

## Procès verbal du CA n°10 du 10/08/2023

Nombre de page 3.

Le compte rendu rédigé lors du CA par Mme Delphine BELLE n'ayant pas été communiqué à ce jour, le PV ne peut être édité.

A GAP, le 09/11/2023

Lysiane VAQUERO  
Coprésidente et Secrétaire



# ASSOCIATION BIEN-NAÎTRE EN FAMILLE

## Procès verbal du CA n°11 du 31/08/2023

Nombre de page 3.

Le compte rendu rédigé lors du CA par Mme Delphine BELLE n'ayant pas été communiqué à ce jour, le PV ne peut être édité.

A GAP, le 09/11/2023

Lysiane VAQUERO  
Coprésidente et Secrétaire



## Procès verbal du CA n°12 du 05 /10/2023

nombre de page : 2

Séance ouverte à 12H

### Sont présentes:

- Mélissa MIGNOT Chargée de communication
- Magalie CHARNIER Présidente
  
- Muriel DISDIER membre du CA
- Lysiane VAQUERO Coprésidente et secrétaire

### 1/ Planification de l'agenda 2024 en préparation de la futur AG.

AG: 17 février 2024

Début du prochain exercice en date du 16 février 2024- Validée à l'unanimité

La Chasse aux Oeufs et sa kermesse

le 31/03/2023 - Validée à l'unanimité

Salon du Bien-naître en Famille

Le 01/06/2024 ou le 08/06/2024 décision renvoyée à plus tard.

Juillet et Août pas d'évènements majeure hors-mis des ateliers organisés avec des adhérents professionnels ou des partenaires.

Septembre: Journée « Ma vie d'adolescent » à organiser avec le Planning Familial éventuellement.

Mois Octobre Rose :

- CAM3 le 20/10/2024
- Invitation de l'association partenaire L'Essence'Ciel au YOGA ROSE le 28/09/2024
- Invitation au Trail Octobre Rose à la marche à St MENS. A organiser avec le comité des sports.

Mois Novembre Violet :

- Lutte Contre Les Violences Intrafamiliales.
- Lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

Décembre Arbre de Noël.

Mélissa MIGNOT quitte les débats à 13H05

**3/ Permettre aux dirigeantes plus de pouvoir de négociation avec les partenaires, exposants, adhérents professionnels, concernant leurs tarification sur nos évènements.**  
**(vote reporté)**

**4/Questions divers**

Les membres du CA vote à l'unanimité pour la majoration de 20% de réduction sur l'ensemble des prestations proposées par les adhérents professionnelles aux membres bénéficiaires de l'association.

Fins des débats 13H45

Le procès verbale et son avenant sont adoptés à l'unanimité.

Magalie CHARNIER  
Présidente

Lysiane VAQUERO  
Coprésidente  
et Secrétaire général

Magalie CHARNIER



SIGNED VIA ILOVEPDF

SIGNED VIA ILOVEPDF  
4BD5B046-9216-4F08-87AB-806AD21FBAB1

92FDC166-77C3-4595-B484-BC220979699F



# ASSOCIATION BIEN-NAÎTRE EN FAMILLE

## Procès verbal du CA n°13 du 07/11/2023

Nombre de page 3.

Sont présentes:

Membres du bureau:

**Lysiane VAQUERO Coprésidente et secrétaire**

**Mélissa MIGNOT chargée de communication**

**Magalie CHARNIER Présidente**

**Muriel DISDIER membre du CA .**

Ouverture des débats 12h00

### 1. Préparer la fin de l'exercice en cours et le début du prochain.

- Modification du calendrier des AG et débuts et fins des exercices pour se coordonner aux demandes de subventions. Proposition de Fabienne DUPONT et Lysiane VAQUERO

Étant sur notre tout premier exercice, nous sommes dans l'incapacité à ce jour de produire un bilan d'activité et un bilan financier pour cette année 2023 à joindre à nos demandes de subventions.

Cependant nous pouvons dresser un bilan intermédiaire dans l'attente de la validation de nos bilans définitifs par notre Assemblée Générale qui aura lieu le 17 février 2024.

Par ailleurs, nous comptons clôturer ce premier exercice comptable à compter de septembre 2024 afin de pouvoir renouveler nos assemblées générales en août de chaque année afin de faciliter notre calendrier comptable et se coordonner avec les calendriers de dépôt de demande de subvention.

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

- Faire le point pour le bilan des activités :

Magalie CHARNIER présente et récapitule l'évènement de La Chasse aux Œufs et de sa kermesse du Printemps Gapençais au parc GIVAUDAN du 02/04/2023 ainsi que la chasse au Trésor à ST MENS du 26/04/2023.

Lysiane Vaquero récapitule l'AG extraordinaire du 20 mai 2023 ainsi que l'atelier partagé avec Quiétude à Rochebrune le 02/07/2023.

Mélissa MIGNOT présente et récapitule CAM1 du 02/08/2023 et le pique-nique partagé du 17/09/2023.

Lysiane VAQUERO présente et récapitule Le Vide Grenier Solidaire du 05/11/2023.

- Faire le point pour l'Arbre de Noël :

Le conseil d'administration propose une annulation ou une modification de l'organisation pour l'arbre de Noël prévu pour le 17/12/2023, la trésorerie étant insuffisante pour le maintenir comme il était prévu.

**Le CA vote pour la modification de son organisation**, il sera proposé un café de Noël aux familles adhérentes présentes accompagnée de la distribution de cadeaux aux enfants de 10H à 12H à la salle du foyer social de Beauregard à GAP.

**Le bilan d'activité sera présenter lors de l'AG du 17/02/2024.**

## **2. Bilan de CAM2 à rédiger en groupe.**

**Confère ( Compte rendu en annexe)**

## **3. Bilan du Vide Grenier.**

**Confère ( Compte rendu en annexe)**

## **4. Obtenir du bénévolat, stratégies:**

- ✓ Service civique, compte d'engagement citoyen et carnet bénévole proposition de Lysiane VAQUERO :  
Projet en travaille et en construction avec l'ADHELA prévu à terme pour les trois ans de l'association ( projet à revoir en 2024).
- ✓ Mission prédéfinie pour les adhérents professionnels proposée par Magalie CHARNIER et Lysiane VAQUERO :
- ✓ Nouvelle stratégie de communication avec les adhérents professionnel proposée par Magalie CHARNIER :

Observation d'un essoufflement et des anomalies dans la méthode de communication employée via groupe WhatsApp > nouvelle méthode proposée :

1- un mail avec un tableau des événements de l'année > inscription des professionnels sur ce tableau sur les événements où ils souhaitent participer.

2- un mail avec un tableau des missions bénévoles de/des événements choisis par le professionnel > le professionnel se positionne sur la/ les missions qu'il souhaite.

Le professionnel ne sera plus solliciter pour le reste et recevra un mail pour lui rappeler que c'est le moment d'exécuter sa/ses missions qu'il avait initialement choisi.



Le professionnel se doit d'honorer les missions où il s'est positionné, si ce dernier ne peut les accomplir, il devra trouver quelqu'un pour les réaliser à sa place sauf si motifs valables tels que : accident, maladie grave, hospitalisation, décès d'un proche ...

Si le professionnel manque à ses missions à deux reprises sans motif valable, il encourra des sanctions auprès de l'association pouvant aller jusqu'à la radiation de son adhésion.

En effet, sanctionner n'est pas un rôle que nous voulons s'attribuer, seulement par la négligence de ses missions, c'est toute l'organisation de l'événement qui en pâti pouvant aller jusqu'à être mise en péril, impactant les premiers concernés : les adhérents bénéficiaires, les familles ! Et cela est impensable chez Bien-Naître en Famille.

**Mélissa MIGNOT quitte le débat à 13H25 et donne sa procuration de pouvoir à Lysiane VAQUERO.**

## **5. Questions diverses.**

- ✓ Attribution et répartition du stock de matériel en attendant notre lieu ressource.

Afin de réduire l'envahissement de l'appartement de Mme VAQUERO qui suscite beaucoup de désagrément pour sa famille, Muriel Disdier propose de stocker le matériel du vide grenier chez elle, Magalie CHARNIER et Lysiane VAQUERO une partie chacune de la buvette, chez Lysiane VAQUERO le stand ressource, la CHASSE AUX OEUFS ET LA CHASSE AU TRESOR au cabanon de la famille CHARNIER au Gènesier.

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

- ✓ Proposition par Muriel Disdier de création de sacs ressources des adhérents professionnels de l'association à distribuer au publique. ( cartes de visites flyers ...) Pour le stand Ressource et Information lors des évènements.

Le CA valide l'idée mais opte pour une pochette kraft avec cachet de l'association plus économique et écologique.

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

- ✓ Nouvelle forme de flyers simplifiée pour la distribution proposition par Muriel DISDIER

Le CA valide l'idée, des visuels travaillés et optimisés seront conçus pour la communication numérique et pour l'affichage dans les lieux les plus stratégiques et des flyers simplifiés en noir et blanc seront mis à disposition par le bureau aux membres de l'association afin que chacun et chacune puisse les imprimer à moindre coût et facilement ; pour ainsi permettre à l'association d'économiser sur ses frais d'impression et de communication et rendre la diffusion et la distribution plus facile.

## **14h21 Clôture des débats.**

Procès verbale rédigé par Mme Lysiane VAQUERO

**Signatures:**

**Magalie CHARNIER**

Présidente

**Mme L. VAQUERO**

Coprésidente et secrétaire générale

Le procès verbale est adopté à l'unanimité.



# ASSOCIATION BIEN-NAÎTRE EN FAMILLE

## Procès verbal du CA n°14 du 19/12/2023

Nombre de page 2.

Lieu : En visioconférence.

Sont présentes:

Membres du bureau:

**Lysiane VAQUERO Coprésidente et secrétaire**

**Mélissa MIGNOT chargée de communication**

**Magalie CHARNIER Présidente**

**Muriel DISDIER membre du CA .**

**Fabienn DUPONT TRésorière/comptable**

### Ouverture des débats 12h00

Ordre du jour :

1. Rencontre avec Fabienne, la trésorière comptable, pour faire le point sur la situation comptable de l'association.
2. Validation de la date de clôture des comptes pour l'exercice 2023 au 31 janvier 2024.
3. Organisation de l'assemblée générale du 17 février 2024.
4. Établissement des bilans moral, d'activité et comptable.
5. Revue du calendrier des événements pour l'année 2024.
6. Autres points divers.

Déroulement de la réunion :

- Le président a ouvert la réunion et a accueilli les membres présents.
- Le point 1 a été abordé, et il a été convenu de fixer une rencontre avec Fabienne, la trésorière comptable, pour faire le point sur la situation comptable de l'association.
- Le point 2 a été discuté, et la date de clôture des comptes pour l'exercice 2023 a été validée au 31 janvier 2024.
- Le point 3 a été traité, et l'organisation de l'assemblée générale du 17 février 2024 a été statuée. Elle se tiendra à la nouvelle Librairie de 19h à 12h30 et en visioconférence. Il a été noté qu'il faudra trouver une personne en charge de la visioconférence ce jour-là.

- Les points 4, 5 et 6 ont été abordés et discutés selon les informations fournies. Les bilans moral, d'activité et comptable seront établis par Magalie CHARNIER, la coprésidente, et Lysiane VAQUERO dans les jours à venir. Le calendrier des événements pour l'année 2024 a été revu et les dates ont été fixées pour les différents événements, tels que la 2ème édition de La Chasse aux Œufs et sa Kermesse du Printemps Gapençais le 31 mars 2024, le salon du Bien Naître en Famille le 8 juin 2024, la journée "Ma Vie d'Adolescent" le 21 septembre 2024, la journée du Yoga Rose le 28 septembre 2024, la participation au GAPENCIMES en octobre (date à confirmer), la 3ème édition de "Célébrons l'Allaitement Maternel" le 20 octobre 2024, et la participation à la journée de lutte contre les violences faites aux femmes et au relayage de la semaine mondiale pour la défense des droits de l'enfant le 24 novembre 2024.

La réunion a été clôturée à 13h17.

### **13h17 Clôture des débats.**

Procès verbale rédigé par Mme Lysiane VAQUERO

### **Signatures:**

**Magalie CHARNIER**  
Présidente

**Mme L. VAQUERO**  
Coprésidente et secrétaire générale

Le procès verbale est adopté à l'unanimité.

